

# Jean-Claude Marcourt propose un minerval plus élevé pour les familles aisées

Les étudiants ont manifesté dans huit villes du pays pour réclamer une réduction du coût des études. Jean-Claude Marcourt propose d'augmenter le minerval pour les familles plus aisées.

Les craintes des étudiants sont en grande partie fondées sur les hausses de minerval annoncées en Flandre. Le gouvernement flamand a effectivement affirmé que le minerval passera à un maximum de 890 euros (voir infographie).

Du côté francophone, il s'élève actuellement à 834 euros. Sur les ondes de «La Première» (RTBF), hier matin, le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt (PS) a évoqué l'idée d'augmenter le minerval francophone pour les étudiants issus de familles plus aisées. Une proposition que rejette son partenaire de la majorité, le cdH ainsi que la Fédération des étudiants francophones (FEF). «Ce n'est pas la solution. Les plus aisés contribuent déjà davantage au financement de l'enseignement via leurs impôts. Nous, nous plaidons pour un refinancement public via ces impôts, ce qui permet d'obtenir le minerval le plus

bas possible pour tous», a expliqué Corinne Martin, la présidente de la FEF. «C'est urgent. Depuis quelques années, nous assistons à une précarisation des étudiants. Nombreux sont ceux qui doivent notamment faire appel aux CPAS pour financer leurs études», souligne-t-elle.

Au cabinet de Jean-Claude Marcourt, on affirme que même si le point ne figure pas dans la déclaration communautaire, la non-indexation des minervals est un acquis depuis 2009. Dans un communiqué, le ministre affirme que pour cette année académique, cela représente un gain net de 77 euros pour chaque étudiant non-boursier. Quant aux étudiants boursiers, il assure qu'il n'est pas non plus question de revenir sur la gratuité de leur minerval. Et il rappelle qu'il a obtenu qu'une enveloppe de plus de 100 millions d'euros soit consacrée à ce refinancement au cours de l'actuelle législature (2014-2019).

## Pas d'examen d'entrée

Le refinancement de l'enseignement supérieur et la réduction du coût des études ne sont pas les seules revendications des étudiants.

Ceux-ci réclament aussi une solution pour les étudiants en médecine et dentisterie qui risquent de ne pas obtenir de numéros Inami. À ce sujet, Jean-Claude Marcourt plaide pour une prise en compte des étudiants français dans le calcul des numéros Inami. «Nous devons extraire du nombre de numéros Inami, les étudiants français qui ont étudié chez nous et sont retournés en France», a-t-il déclaré. La mesure permettrait de récupérer quelque 30% de numéros, selon lui.

Pour le ministre, les autorités belges devraient distribuer davantage de numéros. «Il est scandaleux de faire venir des médecins du nord de l'Afrique ou d'Europe centrale pour régler la pénurie chez nous», dit-il. Alors

que la Flandre a imposé un examen d'entrée en médecine, il réaffirme par ailleurs son opposition à une mesure «profondément injuste» dans un pays où «l'enseignement secondaire trop inégalitaire» ne permet pas à tous d'être préparés à un tel examen. Même réaction du côté de la FEF qui demande un cadastre dynamique des médecins. **A.S.**

**«Nous devons extraire du nombre de numéros Inami, les étudiants français qui ont étudié chez nous et sont retournés en France.»**

**JEAN-CLAUDE MARCOURT**  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR

## COMPARAISON DES MINERVALS

Montants, en euros	Com. française	Com. flamande	France	All.	P-B.
Boursier	0	105	-	-	-
Taux intermédiaire	374	410 à 470	-	-	-
Taux plein	834	620 à 890	189 1 <sup>er</sup> cycle	400 à 800	1.906
			261 2 <sup>ème</sup> cycle		

Source: Rapport 2014 de la Commission européenne